Qu'est-ce qui pose problème dans la gestion quantitative du Bassin de la Seugne ?

Un manque de certaines connaissances pour mieux comprendre le déséquilibre quantitatif

Constat : un mauvais état quantitatif des nappes du Turonien-Coniacien et du Santonien-Campanien dû à l'impact des prélèvements en nappe sur les cours d'eau (relation étroite nappe/rivière)

Constat : un manque de connaissances sur les nappes captées par certains forages agricoles et privés ; sur la nappe du Santonien-Campanien ; sur la relation nappe-rivière

Incidence : une détérioration des milieux humides (faune, flore) et impacts sur les sols tourbeux (risques de minéralisation : perte de leur rôle de rétention d'eau)

Question : comment distinguer les assecs naturels de ceux influencés par les activités anthropiques (prélèvements) ?

L'absence de gestion concertée des ouvrages hydrauliques

Constat : une gestion inappropriée de certains moulins privés

Constat : un nombre important d'ouvrages sur l'ensemble du bassin (312 obstacles en 2021) **Incidence** : empêchement de la libre circulation des

populations piscicoles et des sédiments

Incidence : une dégradation de la qualité de l'eau

(température, taux d'oxygène...)

Incidence: un déclin des populations des poissons migrateurs (difficulté à accéder aux lieux de

reproduction, d'alimentation, d'abris et de croissance)

La situation qualitative des eaux superficielles du bassin

Constat: un mauvais état chimique des masses d'eaux souterraines et de surfaces (nitrates et phytosanitaires)

Incidence : une détérioration des milieux humides Incidence : une dégradation de la qualité de l'eau Incidence : une dégradation de la qualité de l'eau (moins de dilution et d'évacuation des substances rejetées, augmentation de la température)

Incidence: un risque de contamination des nappes des captages d'eau potable

Question: Quid des résidus médicamenteux et autres molécules émergentes dans les eaux en sortie de STEP? Les STEP sont-elles capables de traiter ces molécules?

Question: Avec l'augmentation des surfaces en vigne (non bio) comment prévenir des pollutions diffuses?

Des outils de gestion du bassin

Une station de mesure pour la gestion de l'ensemble du bassin

Constat : il existe 3 stations de débit de mesure mais sont exploitées les données que d'une seule : la Lijardière, or elle est non représentative de l'ensemble du bassin. La station de Réaux est trop récente pour bénéficier de suffisamment de recul. St Germain-de-Lusignan mesure des rejets anthropisés.

Constat : St Germain-de Lusignan : en période estivale, le débit de la rivière est alimenté par les thermes, la station d'épuration, les Antilles. En période hivernale, elle sert d'alerte pour les inondations.

Constat : une non-représentativité du fonctionnement amont du bassin présentant des assecs réguliers

Constat : une absence d'indicateur piézométrique pour la gestion du bassin

Constat : un manque de données piézométriques pour la nappe du Cénomanien captif

Constat : un bassin versant classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) **Constat** : une récurrence des assecs et plus particulièrement sur les chevelus

Constat : un dépassement des seuils de gestion

Incidence: une restriction des prélèvements pour les différents usages (irrigation, urbain...)

sur l'ensemble du bassin

Incidence : des assecs précoces sur les chevelus

Incidence: une baisse des niveaux des nappes d'accompagnement et profondes

La Valeur du Débit d'Objectif (DOE)

Constat : une présence d'assecs à l'amont du point nodal alors que le DOE n'a pas été franchi **Constat** (non partagé par l'ensemble des acteurs sollicités) : une remise en question de la valeur du DOE

Incidence : une détérioration des milieux humides **Incidence** : une dégradation de la qualité de l'eau

Incidence : une diminution quantitative de la ressource en eau et baisse du niveau des nappes

Une question transversale : Comment prendre en compte les impacts du changement climatique dans la gestion du bassin ?

Constat : des précipitations efficaces en diminution (-60 mm en 58 ans d'observation)

Constat: une augmentation des aléas (fortes pluies, inondations, fortes sécheresses, grêle, gel important et augmentation du coût des assurances pour les exploitations (couverture des dégâts souvent partielle).

Incidence: des impacts sur les usages et activités humaines (agriculture, industries, eau potable, loisirs et tourisme)

Incidence: des perturbations sur les milieux: Dégradation de la qualité des eaux; dégradation des zones humides; dysfonctionnement hydromorphologique des rivières; baisse du débit des rivières (- 34 % du débit moyen annuel à horizon 2050; - 40 % à l'étiage); baisse de la recharge des nappes (captives et d'accompagnement)

Incidence: des perturbations climatiques: augmentation de la température moyenne (+ 2°C), de l'évapotranspiration, des sécheresses des sols; allongement de la durée d'étiage; pluviométrie annuelle variable et peu prévisible

Question: quid de l'irrigation de la vigne?